

REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES (RPE) COUPE D'INDRE ET LOIRE FEMININE COMITE D'INDRE ET LOIRE DE VOLLEY-BALL – SAISON 2017 / 2018

Art. 1 - GENERALITE

Nom de l'épreuve	Coupe d'Indre et Loire Féminine	
Catégorie	Senior	
Abréviation	C37F	
Commission Sportive Départementale	Jean-Maxime FOULONNEAU	
Référent(e) de la coupe	Elodie DAUMAIN	
Forme de jeu	6x6	
Genre	Féminin	
Hauteur du filet	2m24	
Taille du terrain	9m x 18m	

Art. 2 – PARTICIPATION DES GSA (Groupement Sportif Affilié = Club)

Compétition nécessitant un droit sportif	Oui
Nombre maximum d'équipes par GSA	2 - (Attention : La liste des joueuses constituant l'équipe est fixe et ne pourra pas changer jusqu'à la fin de la coupe.)

Art. 3 – LICENCES DES PARTICIPANTS

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueuses	Compétition Volley-ball / Compet'Lib		
Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les entraineurs	Compétition Volley-ball / Compet'Lib / Encadrement		
Date limite d'homologation (DHO) pour participer à l'épreuve	Licence validée avant toute participation		
CATEGORIES AUTORISEES			
Senior Oui			
M20 Oui			
M17 avec simple surclassement	Oui		
M15 avec double surclassement	Oui		

Art. 4 – CONSTITUTION DES EQUIPES

Nombre de joueuses ayant évolué dans les championnats départementaux saison 2017-2018	Illimité
Nombre de joueuses ayant évolué dans les championnats régionaux saison 2017-2018	Illimité
Nombre de joueuses ayant évolué dans les championnats nationaux saison 2017-2018	2

Art. 5 – CALENDRIER

Jour officiel des rencontres	Du lundi au vendredi (en fonction du GSA recevant)	
Horaire officiel des rencontres	Entre 20h et 21h (en fonction du GSA recevant)	
MODIFICATIONS AU CALENDRIER – VIA L'ESPACE CLUB DU SITE FFVOLLEY		
Délai minimum de la demande (via l'espace club) 2 jours		
Accord de la commission sportive obligatoire Oui		
Plage d'implantation	La semaine en cours	





Heure programmée de la rencontre	Н		
Présence du GSA recevant	H- 60 minutes		
Présence des arbitres	H- 45 minutes		
Installation du terrain et du matériel terminée	H- 30 minutes		
Contrôle des présences et signature de la feuille de match	H- 15 minutes		
Paiement des arbitres : 15 €/équipe			
Tirage au sort	H- 15 minutes		
Echauffement au filet	H- 13 minutes		
Le GSA recevant fourni la feuille de match et les fiches de position (1 feuille A4/équipe)			

Art. 7 – COMMUNICATION DES RESULTATS

GSA responsable de la saisie des résultats et de l'envoi de la feuille de match	GSA recevant	
Saisie des résultats sur le site FFVolley	Avant le lendemain minuit	
Télécharger la feuille de match sur le site FFVolley	Avant le lendemain minuit	
En cas de problèmes, envoyer la feuille de match par SMS à votre référent(e)		

Art. 8 - FORMULE SPORTIVE

Tour n°1	Brassage	Semaine 20 (Du lundi 14 au vendredi 18 mai 2018)
Tour n°2	Brassage	Semaine 21 (Du Mardi 22 au vendredi 25 mai 2018)
Tour n°3	Brassage	Semaine 22 (Du lundi 28 mai au vendredi 1 ^{er} juin 2018)
Tour n°4	¼ de finales	Semaine 23 (Du lundi 4 au vendredi 8 juin 2018)
Tour n°5	½ finales	Semaine 24 (Du lundi 11 au vendredi 15 juin 2018)
Tour n°6	Finale (+ petite finale)	Semaine 25 (Du lundi 18 au vendredi 22 juin 2018)

Les matchs pour les tours de brassage seront tirés au sort (vidéo à l'appui). À l'issue des 3 tours de brassage, les 8 meilleures équipes seront qualifiées pour les ¼ de finales (les autres seront éliminées de la compétition).

Art. 9 - BALLON

Type de ballon autorisé	Molten: V5M4500 - V5M5000 / Mikasa: MVA200 - MVA300	
GSA devant fournir les ballons	Recevant	
Nombre de ballons minimum mis à disposition	14	
Nombre de ballons pour la rencontre	2	

Art. 11 – INTERLOCUTEURS

Elodie DAUMAIN (Référente)	06 33 34 84 87	contact@jouevolleyball.fr
Jean-Maxime FOULONNEAU (CSD)	06 83 27 02 50	cd37.sportive@gmail.com
Par mail, adressez-vous à votre référent(e) et mettez la CSD en copie		